

SE QUALIFIER DE FEMME ATTIRANTE ET LES CONSÉQUENCES SUR LA PROTECTION SEXUELLE

GWENAËL DOMENECH-DORCA

PSYCHOLOGIE SOCIALE

L'Homme, ou si l'on préfère « l'être humain » est scindé en deux composantes principales : le genre femme et genre homme. Cette dichotomie est à la base de la construction identitaire de chaque individu qui commence dès sa plus tendre enfance. Ainsi, le bébé est capable de distinguer les personnes selon leurs genres sexués (Maccoby, 1990), et tout son développement sera sous-tendu par l'idée de catégoriser le monde qui l'entoure entre masculin et féminin (pour une revue des études en psychologie sur ce sujet : Golombok et Fivush, 1994 ; Huston, 1983 ; Le Maner, 1997). Pourtant, cet apprentissage n'est pas seulement le fruit d'une volonté singulière de positionnement au sein de la société. En effet, l'ensemble des individus gravitant autour de nous agissent, dès notre enfance, de manière différente selon notre sexe (Luria, 1978 ; Mussen, Conger, Kagan & Huston, 1990 ; Seavey, Katz & Kalt, 1975 ; Condry & Condry, 1976), véhiculant de ce fait l'ensemble des normes sociales et sociétales des concepts d'identité de sexe, et donc de genre, qui sont à la base de notre construction identitaire (Lloyd & Duveen, 1989).

Cette construction de l'identité, qui débute dès l'enfance et qui se développe au travers du regard de l'autre, modifie notre propre regard sur (tout) le monde. Un monde où chaque chose doit avoir sa place et où la recherche de la nôtre prend alors une énorme importance. C'est ici que démarre une quête du « bien-être » par l'obtention et/ou le maintien d'une image positive du Soi, chaque groupe trouvant sa motivation dans le maintien d'une image sociale positive par rapport à celle des autres (Théorie de l'identité sociale (TIS), Tajfel et Turner, 1986). De cette volonté découle un ensemble de comportements socialement admis qui constitue la partie observable des attitudes des sujets.

(Re)présentations

L'image que nous avons de nous même repose sur un ensemble de représentations incorporées dans/par la société de nos « pères » et que nous contribuons à maintenir (Moscovici, 1986). Celles-ci s'appuient sur ces discours « entendus » qui orientent et catégorisent nos comportements. C'est dans cette optique que nous avons élaboré cette étude : rechercher les comportements soumis à ces représentations sociales et, a fortiori, celles portées par le genre. L'expérience a été présentée comme une étude sur la féminité et la sexualité féminine en complément d'une précédente qui portait sur la masculinité et la sexualité masculine auprès d'une population d'étudiants. L'idée était de voir si les étudiantes de « genre androgyne¹ » se trouvaient plus irrésistibles, plus séduisantes et belles que les étudiantes de « genre masculin », de « genre féminin » ou de « genre indifférencié ». Une autre question était de savoir si le genre (et son évaluation) pouvait avoir un effet sur le sentiment d'être féminine ou masculine. Enfin, si l'évaluation du potentiel de séduction croisé avec l'évaluation du genre pouvait avoir un impact sur le fait de se protéger lors de rapports sexuels.

Cet exposé comportera donc trois articulations dynamiques. En premier lieu, nous observerons ce que les femmes s'attribuent des conventions de féminité : qu'est-ce qu'être une femme ? En

¹Classification selon le BSRI voir plus loin.

second, nous ferons un lien avec l'évaluation de ces femmes avec leur image du soi : qui est séduisante ? Enfin, nous aborderons le croisement des deux premiers points avec les comportements érotiques : qui se protège ?

Remarque

L'étude faite en laboratoire et de manière individuelle regroupe 125 étudiantes qui ont dû répondre à une liste de questions avec une échelle de type Likert allant de 1 (pas du tout) à 7 (tout à fait). Le point 4 constitue donc la médiane et la moyenne de l'échelle : une réponse neutre. Les réponses au-dessus de 4 peuvent être considérées comme des réponses positives, celles en dessous, a contrario, comme négatives. Cette disposition nous permet de pallier de possibles inégalités d'effectifs en ayant recours à des analyses de type « one-sample t-test » qui évaluent la signification des différences par rapport à la moyenne (ici 4). Les autres analyses seront des comparaisons entre groupes.

Féminine ou Masculine ?

Les étudiantes sont d'abord interrogées sur leur féminité grâce à une échelle inspirée du BSRI². Les sujets doivent évaluer la congruence de certaines propositions avec leurs propres attitudes, comportements et traits de personnalité. Cette échelle permet une double lecture :

1. l'attribution de la féminité en tant que concept : « je suis féminine » (item), il en va de même pour la masculinité.
2. l'évaluation de la féminité en tant qu'attribution de traits, comportements et attitudes catégorisés dans un genre particulier.

La seconde lecture permet de classer, selon la technique de Bem, les sujets selon leurs scores sur les échelles de féminité et de masculinité. Ainsi, les sujets se voient attribuer deux scores : F de féminité et M de masculinité. Dans les travaux de Bem, quatre types de profils existent selon ces deux scores. Pourtant, nous ne garderons dans nos analyses que deux profils, les deux autres devant être retirés faute d'effectif. Ainsi, les sujets se différencient en deux groupes :

- Les ANDROGYNES : ayant de forts scores (supérieurs à 4) dans les deux échelles. Les Androgynes s'attribuent des traits et des attitudes masculines et féminines.
- Les FEMININES : ayant un haut score de F (féminité) et un score bas de M (masculinité)

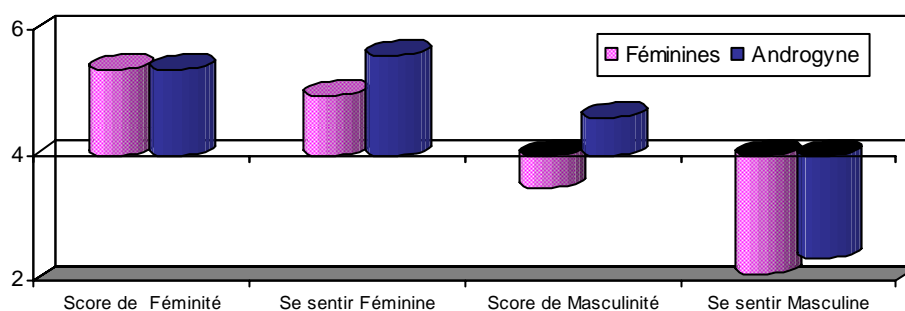


Figure 1 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles du BSRI, et sur les items de concepts de masculinité et de féminité. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à $p < .01$.

² Bem Sex Role Inventory, appellation du questionnaire d'androgynie proposé par Bem en 1974 (on trouve la présentation de ce questionnaire en langue française chez Hurtig et Pichevin, 1986 : p.256)

L'ensemble des femmes interrogées obtient un score F équivalent. Elles s'attribuent donc de manière égale les différents traits et comportements que l'on classe généralement dans le genre féminin. Cela étant, ce sont les Androgynes qui se trouvent les plus féminines, $t(116) = -2.748$, $p < .01$, et même si ces dernières sont les seules à s'attribuer des traits et des comportements masculins, elles ne se considèrent pas plus masculines que le reste de la population interrogée. L'image de soi ne va donc pas de pair avec les représentations de genre porté par la société. Ainsi, on peut s'attribuer des traits et des comportements d'un genre social et ne pas considérer qu'ils modifient votre propre identité sexuée.

Qui se sent séduisante ?

Après, des perceptions du soi assez subjectives de nos comportements et de nos traits, nous faisons un pas de plus vers la perception que les autres ont de nous même. Ainsi, quoi de plus concret que l'évaluation de notre potentiel de séduction pour nous informer de l'image positive que nous avons de nous-mêmes. Pour ce faire, nous avons construit une échelle regroupant des items se distinguant par une évaluation par différenciation sémantique issus de la littérature générale pour qualifier l'attraction qui peut naître entre deux personnes.

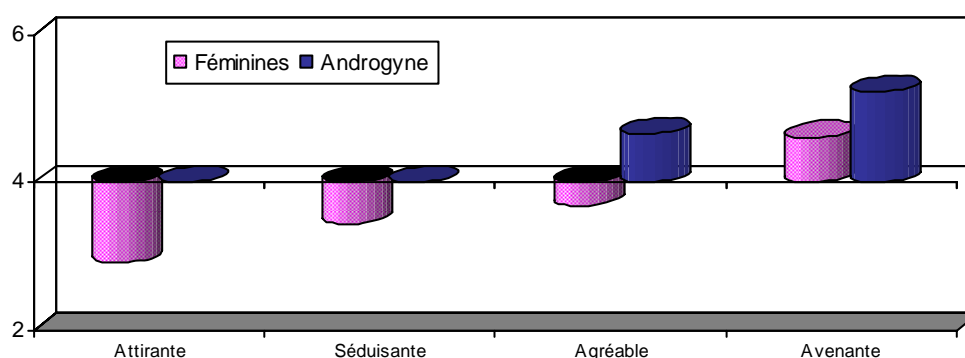


Figure 2 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles de séductions. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à $p < .01$.

Les étudiantes *androgynes* se trouvent significativement plus attirante, $F(1,116) = 4,23$, $p < .0015$, plus séduisantes, $F(1,116) = 13,05$, $p < .0005$, plus agréables, $F(1,116) = 10,52$, $p < .0016$, et enfin plus avenantes, $F(1,116) = 4,93$, $p < .0284$, que les *féminines*. Les sujets de « genre androgyne » ont une image d'elles-mêmes significativement plus positive que celle du « genre féminine ».

Qui se protège le mieux ?

Dans cette dernière partie, nous allons voir comment les populations étudiées envisagent la sexualité et les dangers qui l'accompagnent. Nous leur proposons donc un questionnaire construit sur les modèles qui circulent dans la société sur les recherches sur la prévention du HIV. Par souci de clarté nous avons regroupé les items sous des composantes puisque leurs corrélations étaient significatives : alpha de Crombach $> .70$.

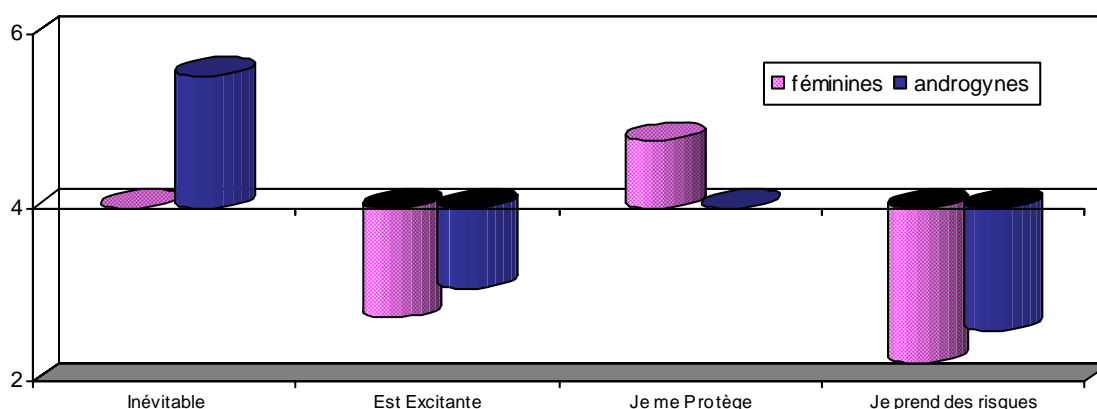


Figure 3 : évaluations des populations classifiées, sur les scores obtenus aux échelles de sexualités. Signification de l'écart à la moyenne de 4 à $p < .01$.

Les étudiantes de « genre androgyne » sont bien plus fortement d'avis que tout rapport sexuel comporte des risques alors que les étudiantes de « genre féminine » les voient comme moyennement évitables, $F(1,116) = 11,80$; $p < ,0008$.

Si pour toutes, les risques ne rendent pas la vie sexuelle plus excitante, seules les sujets de « genre féminine » affirment se protéger, $F(1,116) = 5,62$; $p < ,0194$, ce qui va de pair, plus ou moins, avec le fait qu'elles pensent également prendre plus de risques, $F(1,116) = 5,22$; $p < ,0243$.

Conclusion

L'identité féminine et l'attribution de genre rentrent en jeu dans l'évaluation des pratiques sexuelles et des risques qui les accompagnent. Ainsi, être *androgyne* ne signifie pas être masculine mais s'attribuer des traits (qualités ou attitudes) masculins. De plus, être *androgyne*, c'est aussi avoir une image de soi plus positive car c'est se percevoir comme plus attirante, séductrice, agréable et enfin plus avenante. Cela étant, être *androgyne*, c'est aussi moins se protéger des maladies sexuellement transmissibles.

Bibliographie indicative

- AEBISCHER V., OBERLÉ D., *Le Groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1998, p. 88.
- BEAUVOIS J., DUBOIS N., DOISE W., *La Construction sociale de la personne*, Grenoble, PUG, coll. « Psychologie sociale », 1999.
- BEM S.L., « Sex role adaptability: one consequence of psychological androgyny », in *Journal of Personality and Social Psychology*, N° 31, 1974, pp. 634-643.
- BEM S.L., « The measurement of psychological androgyny », in *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, N° 42, 1974, pp. 155-162.
- CONDYRY J., CONDYRY S., « Sex differences: a study in the eye of the beholder », in *Child development*, N° 47, 1976, pp. 812-819.
- DOISE W., « Les Représentations sociales », in GHIGLIONE R., BONNET C., RICHARD J.F. (dir.), *Traité de psychologie cognitive*, Tome III, Paris, Dunod, 1990.
- GOLOMBOK S., FIVUSH R., *Gender development*, Cambridge, University press, 1994.

- HURTIG M.-C., PICHEVIN M.-F., *La Différence des sexes*, Paris, Tierce, 1986.
- HUSTON A.C., « Sex typing », in MUSSEN P.H. (Ed), *Handbook of Child Psychology*, Volume IV (« Socialization, personality, and social development »), New York, John Wiley & Son, 1983.
- LE MANER G., *L'Identité sexuée*, Paris, Dunod, 1997.
- LLOYD B., DUVEEN G., « The re-construction of social knowledge in the transaction from sensorimotor to conceptual activity: the gender system », in GALLATLY A., ROGERS D., SLOBODA J. (Eds), *Cognition and social Words*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- LURIA Z., « Genre et étiquetage : l'effet Pirandello », in SULLEROT E., THIBAUT O. (Dir.), *Le Fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.
- MACCOBY E., « Le Sexe, catégorie sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 83, 1990, pp. 16-26.
- MOSCOVICI S., « L'Ère des représentations sociales », in DOISE W., PALMONARI A. (dir.), *L'Étude des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1986, pp. 34-80.
- MUSSEN P.H., CONGER J.J., KAGAN J., HUSTON A.C., *Child development and personality*, seventh edition, New York, Harper Collins, 1990.
- SEAVEY A.A., KATZ P.A., ZALK S.R., « Baby X: the effect of gender labels on adult responses to infants », in *Sex roles*, N° 1, 1975, pp. 103-109.
- TAJFEL H., « La Catégorisation sociale », in MOSCOVICI S. (dir.) *Introduction à la psychologie sociale*, Vol. 1, Paris, Larousse, 1972.
- TAJFEL H., *Human group and social categories*, Cambridge, Cambridge university Press, 1981.
- TAJFEL H., TURNER J., « The Social identity theory of intergroup behavior », in WORCHELL S., AUSTIN W.G. (Eds), *Psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986.
- THURSTONE L.L., « Attitudes can be measured », in *American Journal of Sociology*, N° 33, 1928, pp. 529-554.
- THURSTONE L.L., CHAVE E.J., *The Measurement of attitude*, Chicago, University of Chicago Press, 1929.